



Région Auvergne

Lettre d'information 2021 n°1

Chères et Chers collègues,

La situation reste délicate pour tous, d'un point de vue professionnel et personnel. Des animations projetées, malgré le respect scrupuleux des consignes sanitaires, ont dû encore être annulées dans plusieurs médiathèques. Des dématérialisations sont tentées pour faire vivre la culture dans les territoires. Néanmoins, de l'avis unanime, les médiathèques, les médiathèques départementales et les BU font preuve de résilience. J'ai eu l'occasion de le redire, dans un article de La Montagne.

Une proposition de loi a été déposée au Sénat, début février, par S. Robert, proposition de loi qui porte sur la lecture publique territoriale. Une rencontre entre l'ABF et la sénatrice a déjà eu lieu. Nous pouvons espérer que si le processus législatif est mené à son terme, la lecture publique en sorte confortée.

Bon courage à toutes et à tous

Pour le CA du Groupe Auvergne de l'ABF

Fabrice Boyer

1. L'adhésion à l'ABF renforce notre action

Adhérez et faites adhérer à l'ABF :

Adhésion collectivité

Adhésion individuelle

2. CR de l'AG 2020, tenue en visio le 21 janvier 2021

>CR

-Point par Nicolas Douez sur les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de France relance.

-Point par Céline Locatelli sur la formation d'auxiliaire de bibliothèque

-Présentation du rapport moral et financier 2020 par Fabrice Boyer

-Point sur l'association par Fabrice Boyer

-Point ARALL par Françoise Müller

-Propositions d'actions en 2021

3. Une JE sur l'interprofession avec l'ARALL, le 15 février en visio

Une JE sur l'interprofession avec Laurent Bonzon et Alizé Buisse a permis de faire le point sur les rapports des acteurs de la chaîne du livre, en temps de COVID. Le CR sera intégré à Bibliothèque(s). Une nouvelle JE sera proposée bientôt.

4. ODJ du prochain CA (8 mars)

-Point adhésion et communication

-Retour sur la JE du 15 février et programmation des JE suivantes

-Point sur le projet Lecture publique, Allier et rail

-Point sur la proposition de loi sur les bibliothèques

5. Festival BD dématérialisé

Le festival BD d'Aurillac sera en ligne cette année. A noter la journée pro (sur inscription) le 12 mars.

6. Appel à projets national « Action culturelle et langue française » Edition 2021

Tout sur cet appel à projet, ici.

7. La MD Allier et sa nouvelle proposition

La bibliothèque départementale de l'Allier se dote d'une nouvelle plateforme culturelle accessible à tous les habitants, gratuitement. Elle contient plus de 42.000 livres, films et programmes éducatifs. Pour tout savoir, c'est ici.

8. Du côté des chantiers

>Vichy

>Beaumont (réseau Clermont-Auvergne métropole)

>Hôtel-Dieu (réseau Clermont-Auvergne métropole)

9. Du côté des éditeurs

Un éditeur local est prêt à des partenariats avec des médiathèques (éditions de la Flandonnière). Voici les contacts :

Editions de la Flandonnière

Rue des Courtes

63450 Saint-Saturnin

Tél. 09. 83.32.23.92 / 06.43.11.59.12

veronique@editionsdelaflandonniere.com

www.editionsdelaflandonniere.com